

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

CEEAC : la nouvelle Commission entre en fonction le 31 août prochain

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

AHMAD Allam-mi, secrétaire général de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), vit ses dernières heures à la tête de cette organisation sous-régionale. Les sept membres de la nouvelle Commission de la CEEAC prennent officiellement leurs fonctions, le 31 août prochain devant Ali Bongo Ondimba, président en exercice de la CEEAC.

Gilberto Da Piedade Verissimo, nouveau président de la Commission de la CEEAC et ses six autres collaborateurs exerceront leurs charges pendant cinq ans, conformément aux dispositions du Traité révisé. Les membres de la nouvelle équipe devront au quotidien donner corps et forme à la révision institutionnelle. C'est dire que les choses n'ont pas du tout traîné. Vu que les membres de la Commission ont reçu le quitus des chefs d'États et de gouvernement de la CEEAC qui se sont réunis le 30 juillet dernier par visioconférence à la faveur de la 17e session ordinaire.

Pour préparer ce passage de témoin, Ahmad Allam-mi, secrétaire général sortant et Gilberto Da Piedade Verissimo, nouveau patron de la Commission, se sont entretenus en début de semaine pendant près d'une heure. Pendant cet entretien, les deux personnalités ont passé en revue les préoccupations de l'heure dont le nouveau coronavirus et ses conséquences sur le développement socio-économique des États membres, la réforme institutionnelle de la CEEAC et les attentes des populations de la sous-région. Autres sujets majeurs évoqués durant cette séance de travail, les facteurs bloquants du bon fonctionnement de l'institution, notamment le versement des contributions et autres cotisations statutaires. Les chantiers auxquels est confrontée

la nouvelle équipe sont nombreux.

Bon à savoir, Ali Bongo Ondimba, actuel président en exercice de la CEEAC, passera le témoin à son homologue congolais, Denis Sassou Nguesso, en novembre prochain. Lors de la 18e session ordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernement qui se tiendra à Libreville.

Ahmad Allam-mi, secrétaire général sortant cèdera son fauteuil au président de la nouvelle Commission de la CEEAC le 31 août prochain.



Photo: Prince Jackson Mouassa/L'Union

CPF : le Mali suspendu des instances de la Francophonie

M.A.M
Libreville/Gabon

EN sa qualité de représentant personnel du chef de l'État, Flavien Enongoue, ambassadeur Haut représentant du Gabon en France, par ailleurs Représentant permanent de notre pays auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a pris part, le 25 août dernier, par visioconférence, à la session extraordinaire du Conseil permanent de la Francophonie (CPF).

Ces assises, dirigées par la secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, avaient pour objectif de statuer sur la situation actuelle au Mali, à la suite du coup d'État perpétré le 18 août 2020 dans ce pays. De fait, après l'adoption du projet de résolution, le CPF a appelé à la libération du président Ibrahim Boubacar Kéita, ainsi que des autres personnalités arrêtées. Mais également au retour à

l'ordre constitutionnel qui, selon le CPF, passe par un retour à un pouvoir civil.

De même, cette instance de l'OIF a unanimement décidé, conformément aux dispositions du chapitre V de la Déclaration de Bamako adoptée le 3 novembre 2000 dans la capitale malienne, de suspendre la République du Mali des instances de la Francophonie. En outre, une mission de haut niveau sera dépêchée à Bamako. Laquelle fera à cet effet un rapport à la secrétaire générale et aux instances de l'OIF. Par ailleurs, le CPF a également exprimé sa disponibilité à réexaminer sa décision lors des sessions ultérieures. Ce, en fonction des avancées qui seront constatées dans le rétablissement de l'ordre constitutionnel et le respect des droits et des libertés au Mali. Enfin, pour éviter de pénaliser les populations maliennes, le CPF s'est déclaré favorable au maintien par l'OIF des programmes de coopération en cours.

Dans tous les cas, cette déci-



Photo: DR

Le Représentant permanent du Gabon auprès de l'OIF, Flavien Enongoue

sion du CPF s'ajoute à celle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), qui a également suspendu le Mali de ses organes de décision.

Pour rappel, la Déclaration de Bamako est l'un des plus importants textes normatifs adop-

tés par la Francophonie dans le domaine de la démocratie et des droits de l'Homme. En ce qu'il réaffirme l'attachement solennel des pays ayant en partage la langue française aux valeurs universelles de la protection des individus, la prévention des conflits et à l'État de droit.